

**1. \* Identification de la préparation et de la société/entreprise**

- 1.1. Identification du produit/nom commercial **TICKOPUR R 60**
- 1.2. \* Utilisation de la préparation Nettoyant intensif, pour bain ultrasonique, concentré
- 1.3. Identification de la société/entreprise
- 1.3.1 Société/entreprise: **DR.H.STAMM GmbH** Heinrichstraße 3 - 4, D-12207 Berlin
- 1.3.2 Département d'information: Laboratoire, tel.: +49-(0)30-768 80 250
- 1.4. \* Urgence: +49-(0)30-768 80 250

**2. Composition/information sur les composants**

## 2.1. Description chimique

* No CAS	No CE	Nom chimique	% du poids	Symbole	Phrases de risques
1310-73-2	215-185-5	Hydroxyde de sodium	<12,5	C	35
527-07-1	208-407-7	Gluconate de sodium	<5,0	---	---
100085-64-1	309-206-8	Tensioactif amphotère, Bétaine	<1,0	Xi	36/38
7732-18-5	231-791-2	Eau	Reste	---	---

**3. Identification des dangers**

- 3.1. Dangers: Provoque de graves brûlures.

**4. Premiers secours**

- 4.1. Indications générales: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Après inhalation: ---
- Après contact cutané: Laver avec beaucoup de l'eau et du savon. En cas de brûlures consulter un médecin.
- Après contact oculaire: Rincer immédiatement les yeux à l'eau durant au moins 15 minutes en tenant les paupières écartées. Immédiatement consulter un ophtalmologue.
- Après ingestion: Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

- 5.1. Moyens d'extinction appropriés: Tous moyens d'extinction usuels sont applicables.
- 5.2. \* Données complémentaires: Le produit ne supporte pas d'incendie. En cas d'incendie, utiliser des moyens appropriés.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- 6.1. \* Précautions individuelles: Voir rubrique 8.2. Porter des vêtements de protection. Tenir à l'écart des personnes non protégées.
- 6.2. Mesures de protection de l'environnement: Ne pas verser dans les canalisations sans avoir dilué et neutralisé. Ne pas mettre en contact avec les eaux souterraines et de surface.
- 6.3. Méthodes de nettoyage: Relever mécaniquement et voir rubrique 13.
- 6.4. Données complémentaires: Enlever immédiatement tout vêtement contaminé.

**7. Manipulation et stockage**

- 7.1. Manipulation
- 7.1.1 Manipulation en toute sécurité Porter des gants en caoutchouc et un appareil de protection des yeux/du visage.
- \* 7.1.2 Prévention des incendies et explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2. Stockage
- 7.2.1 Conditions de stockage: Conserver le récipient fermé.
- \* 7.2.2 Classe de stockage: LGK 8 B "L" (liquides corrosif et non combustibles, selon la réglementation allemande, VCI).

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

- 8.1. \* Valeurs limites des composants doivent être contrôlées: ---  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration (MAK, VME, TRGS 900)
- 8.2. Equipements de protection individuelle
- \* 8.2.1 Protection et mesures d'hygiène générales: Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être observées. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- \* 8.2.2 Protection respiratoire: Pas nécessaire. Pas de formation d'aérosols en domaine d'emploi.
- \* 8.2.3 Protection des mains: Matière des gants: caoutchouc naturel, ~ nitril, ~ butyl ou PVC  
Solidité: 0,4 mm, moment de rupture: >480 min.
- 8.2.4 Protection des yeux: Appareil de protection des yeux/du visage.
- 8.2.5 Protection corporelle: Vêtements de protection.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

- 9.1. \* Aspect Etat: liquide Couleur: clair, jaune Odeur: odeur caractéristique
- 9.2. Donnée de sécurité
- |                                | Valeur/Sphère | Unité             | Méthode |
|--------------------------------|---------------|-------------------|---------|
| 9.2.1 Point de solidification: | -15           | °C                |         |
| 9.2.2 Point d'ébullition:      | ca. 100       | °C                |         |
| 9.2.3 Point d'éclaire:         | ---           | °C                |         |
| 9.2.4 Densité:                 | 1,158         | g/cm <sup>3</sup> |         |
| 9.2.5 Solubilité dans l'eau:   | soluble       |                   |         |
| 9.2.6 Valeur du pH:            | 13,6          | conc.             |         |
| Valeur du pH:                  | 12,3          | 1 % dans l'eau    |         |

9.2.	Donnée de sécurité	Valeur/Sphère	Unité	Méthode
9.2.7	Viscosité:	---	mPas-s	
9.2.8	Teneur de solvants:	---	%	
9.3.	Données complémentaires:	---		
<b>10.</b>	<b>Stabilité et réactivité</b>			
10.1.	Conditions à éviter:	---		
10.2.	Matériaux à éviter:	Acides.		
10.3.	Produits de décomposition dangereux:	Aucun produit de décomposition dangereux, s'il est manipulé correctement.		
10.4.	Données complémentaires:	Ne pas mélanger avec d'autres produits.		
<b>11.</b>	<b>Informations toxicologiques</b>			
11.1.	DL/CL50-valeur:	---		
11.2.	Effets primaires d'irritations:	Brûlures des yeux, des muqueuses et de la peau.		
11.3.*	Sensibilisation:	Aucun effet de sensibilisation connu.		
<b>12.</b>	<b>Informations écologiques</b>			
12.1.	Élimination			
12.1.1	Procédé:	---		
12.1.2	Méthode d'analyse:	---		
12.1.3	Taux d'élimination:	>90 % selon WRMG.		
12.1.4	Dégradation biotique:	biodégradable.		
12.2.	Autres informations:	Classe de dangerosité pour l'eau: 1 (selon la réglementation allemande, VwVwS, 17.05.99, app. 4, alinéa 3)		
<b>13.</b>	<b>Considérations relatives à l'élimination</b>			
13.1.	Recommandation:	Selon la réglementation locale. Après dilution en raison 1 : 4 d'eau et neutralisation la solution prête à l'emploi (max. 5 %) peut être versée dans les canalisations. Les tensioactifs contenus sont biodégradables.		
13.2.	N° selon EAK (le catalogue européen de déchets):	070608 (uniquement valable pour la solution d'origine). La classification de numéro de déchets doit se faire selon la norme prescrite par les spécifications EAK.		
<b>14.</b>	<b>Informations relatives au transport</b>			
*	ADR:	Classe: 8	UN 1719	PG: II Code de classification: C5 Catégorie de transport: 2
*	Dénomination technique:	Liquide alcalin caustique, n.s.a. (Hydroxyde des sodium, solution)		
*	IMDG:	Class: 8	UN 1719	PG: II EMS: F-A, S-B marine pollutant: no
*	Proper Shipping Name:	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (CONTAINS SODIUM HYDROXIDE SOLUTION, SOLUTION)		
*	IATA/ICAO	Class: 8	UN 1719	PG: II Packing Instr.: PAX: 819 Cargo: 821
*	Proper Shipping Name:	Caustic alkali liquid, n.o.s. (Contains sodium hydroxide solution, solution)		
<b>15.</b>	<b>Informations réglementaires</b>			
15.1.*	Étiquetage selon la réglementation 67/548/CEE et 1999/45/CE:			
15.1.1	Symboles du danger:	C Corrosif		
15.1.2	Phrases-R:	R 35	Provoque de graves brûlures.	
15.1.3	Phrases-S:	S 24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.	
		S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.	
		S 37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.	
15.2.	Prescriptions nationales			
15.2.1	Classe de dangerosité pour l'eau:	1 (selon la réglementation allemande, VwVwS, 17.05.99, app. 4, alinéa 3)		
*	15.2.2	Autres informations:	VOC 1999/13/EC: non applicable.	
<b>16.</b>	<b>Autres informations</b>			
16.1.	Révision de fiche de donnée de sécurité			
16.1.1	Sections révisés:	1., 1.2., 1.4., 2.1., 5.2., 6.1., 7.1.2., 7.2.2., 8.1., 8.2.1., 8.2.2., 8.2.3., 9.1., 11.3., 14., 15.1., 15.2.2., 16.1.3., 16.1.4.		
16.1.2	Date de révision:	15.08.2005		
	Les modifications sont marquées par *.			
*	16.1.3	Texte des phrases R des agents dangereux indiqués sous point 2.1.:		
	35: Provoque de graves brûlures.			
	36/38: Irritant pour les yeux et la peau.			
*	16.1.4	Conseils relatifs à la formation: N'utilisez le produit qu'adéquatement. L'étiquette/l'information sur le produit donne des renseignements ultérieures sur l'emploi approprié.		

Les données indiquées ci-dessus correspondent au dernier stade de nos connaissances. Elles décrivent le produit sur le plan de techniques de sécurité et ne représentent en aucun cas une garantie de ses propriétés techniques.